

# Suites au rapport d'évaluation de la Commission

Septembre 2011

Québec, le 10 novembre 2011

Madame Denise Trudeau  
Directrice générale  
Collège François-Xavier-Garneau  
1660, boulevard de l'Entente  
Québec (Québec) G1S 4S3

Madame la Directrice générale,

La Commission a pris connaissance, lors de sa réunion du 21 septembre 2011, du suivi apporté par le Collège François-Xavier-Garneau à l'évaluation institutionnelle.

Dans son rapport, la Commission avait recommandé au Collège de prendre toutes les mesures nécessaires pour que l'organisation scolaire prenne davantage en compte les exigences pédagogiques et les besoins des élèves. À cet effet, le Collège a introduit dans son système de gestion des horaires des contraintes empêchant qu'un étudiant ait à son horaire sept périodes de cours consécutives ou plus. Désormais, il est prévu que tous les étudiants aient une période de pause minimale de trente minutes à l'heure du dîner. La Commission estime que le Collège a donné des suites satisfaisantes et, en conséquence, elle lève cette recommandation.

Je vous prie d'agréer, madame la Directrice générale, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

Michel Lauzière

c. c. M<sup>me</sup> Danielle Malboeuf, directrice des études